

**ATTENTION
DATE LIMITE
DE DEPOT
31/03/2018**

*Ce dossier est à
déposer à la
Section du Centre
d'Action Sociale
de Fort-Mardyck:*

19 Contour du
Bout d'Amont
DUNKERQUE
59430 FORT-
MARDYCK

☎ 03 28 21 57 46

Horaires :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h

**TOUT DOSSIER
INCOMPLET OU
REMIS APRES LE
31 MARS 2018 NE
POURRA PAS
ETRE PRIS EN
CONSIDERATION**

CADRE CAS

Dossier déposé le :
.....

Réceptionné par :
.....
.....

**Ville de Fort-Mardyck
Section du Centre d'Action Sociale
☎ 03.28.21.57.46**

**Revenu Minimum Etudiant
Année universitaire 2017/2018**

Demandeur/étudiant(e)

Nom :

Prénoms :

Nom de Jeune Fille :

Date de Naissance :

Nationalité :

Situation Familiale :

- Célibataire chez ses parents Célibataire isolé(e)
 Marié(e) Union Libre

Adresse :

Code Postal : Commune :

☎ Fixe : Portable :

Adresse e-mail :

Date d'arrivée dans la commune de Fort-Mardyck :
(à renseigner obligatoirement)

Conjoint de l'étudiant(e)

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Nationalité :

Profession :

Enfants à charge de l'étudiant(e)

Nom	Prénom	Age
-----	--------	-----

.....
.....

Parcours Scolaire

Années	Établissement fréquenté <small>(ex : ULCO DUNKERQUE)</small>	Nature des études <small>(ex : Etudes de Droit)</small>	Niveau des études <small>(ex : 2 ème année)</small>
2017/2018			
2016/2017			
2015/2016			
2014/2015			
2013/2014			

Années	Diplômes déjà acquis

BAFA : OUI
 NON

Renouvellement

Années antérieures

Avez-vous déjà bénéficié du R.M.E à Fort-Mardyck ? :

- en 2016/2017 : OUI NON

montant :

Que vous a-t-il permis de financer ? :.....

.....

Nouvelle demande

Comment pensez-vous utiliser cette aide (nature du besoin)?

.....

Projet professionnel du demandeur ?

.....

Composition du foyer familial où réside l'étudiant

Père
 Beau-Père

Mère
 Belle-Mère

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Profession :
Adresse :
Commune :
Code Postal :
☎
.....

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Profession :
Adresse :
Commune :
Code Postal :
☎
.....

Enfants ou personnes à charge vivant au foyer

Nom	Prénom	Date de Naissance	Situation (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

PIECES A FOURNIR :

Le dossier doit contenir impérativement les pièces suivantes :

- Livret de famille
- Relevé d'identité postal ou bancaire **de l'étudiant** sollicitant le RME
- Certificat de scolarité et carte d'étudiant **2017/2018**
- Notification **définitive recto verso** de la bourse d'état
- Quittance de loyer récente des parents (si locataire) – facture d'électricité récente des parents (si propriétaire)
- Avis d'imposition **2017** de l'étudiant sur les revenus de l'année **2016**
- Avis d'imposition **2017** des parents ou beaux-parents sur les revenus de l'année **2016 (en intégralité)**
- Notification récente des prestations CAF des parents ou attestation sur l'honneur
- Taxe d'habitation des 2 dernières années **2015 et 2016** ou tout document justifiant d'une durée de 2 années de résidence principale des parents sur la commune de Fort-Mardyck (bail, quittance de loyer, ...)
- Justificatifs des ressources des 3 derniers mois des parents (fiche de paie, notification retraite, chômage...)
- Avez-vous déjà perçu une aide financière des services de la mairie de Fort-Mardyck ?
 OUI NON
 Si oui, laquelle ?

LES CRITERES D'ATTRIBUTION ET LES MONTANTS DE L'ALLOCATION RME :

Pour pouvoir bénéficier du RME, il convient de respecter les critères suivants :

Critères d'attribution :

- Justifier de deux années de résidence principale des parents sur la commune de Fort-Mardyck à la date de dépôt de dossier
- Etre inscrit(e) dans un établissement d'études supérieures donnant le statut d'étudiant ou dans un cycle d'études spécifiques n'exigeant pas forcément le baccalauréat, dans ce cas la demande sera soumise à l'avis de la commission compétente
- Être âgé(e) au plus de 26 ans.
Au delà de cet âge, pour les cursus longs, il conviendra de justifier d'une continuité et d'une évolution dans le parcours d'études
- Justifier d'une progression dans les études, une présence supérieure à 2 ans dans un même niveau d'études n'ouvrira pas droit au RME
- Justifier des ressources mensuelles totales du foyer/nombre de personnes vivant au foyer

!!! Pour les personnes seules ou familles monoparentales, le nombre de personnes considéré pour le calcul du quotient familial sera automatiquement augmenté de 0,5

!!! Si votre situation a évolué par rapport à celle prise en compte dans l'avis d'imposition, il vous appartient de communiquer les justificatifs de ressources des 3 derniers mois. La situation la plus favorable sera appliquée.

!!! Les étudiants pour lesquels un rejet a été notifié peuvent faire appel de la décision par courrier motivé à l'attention de Monsieur le Président de la Section du Centre d'Action Sociale de Fort-Mardyck.

!!! CHAQUE PARTIE DOIT IMPERATIVEMENT ETRE REMPLIE PAR L'ETUDIANT, TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE.

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier.

Toute déclaration inexacte entraînera le remboursement des sommes versées par la commune de Fort-Mardyck.

Date et signature de l'étudiant

Précédées de la mention

« Lu et approuvé »